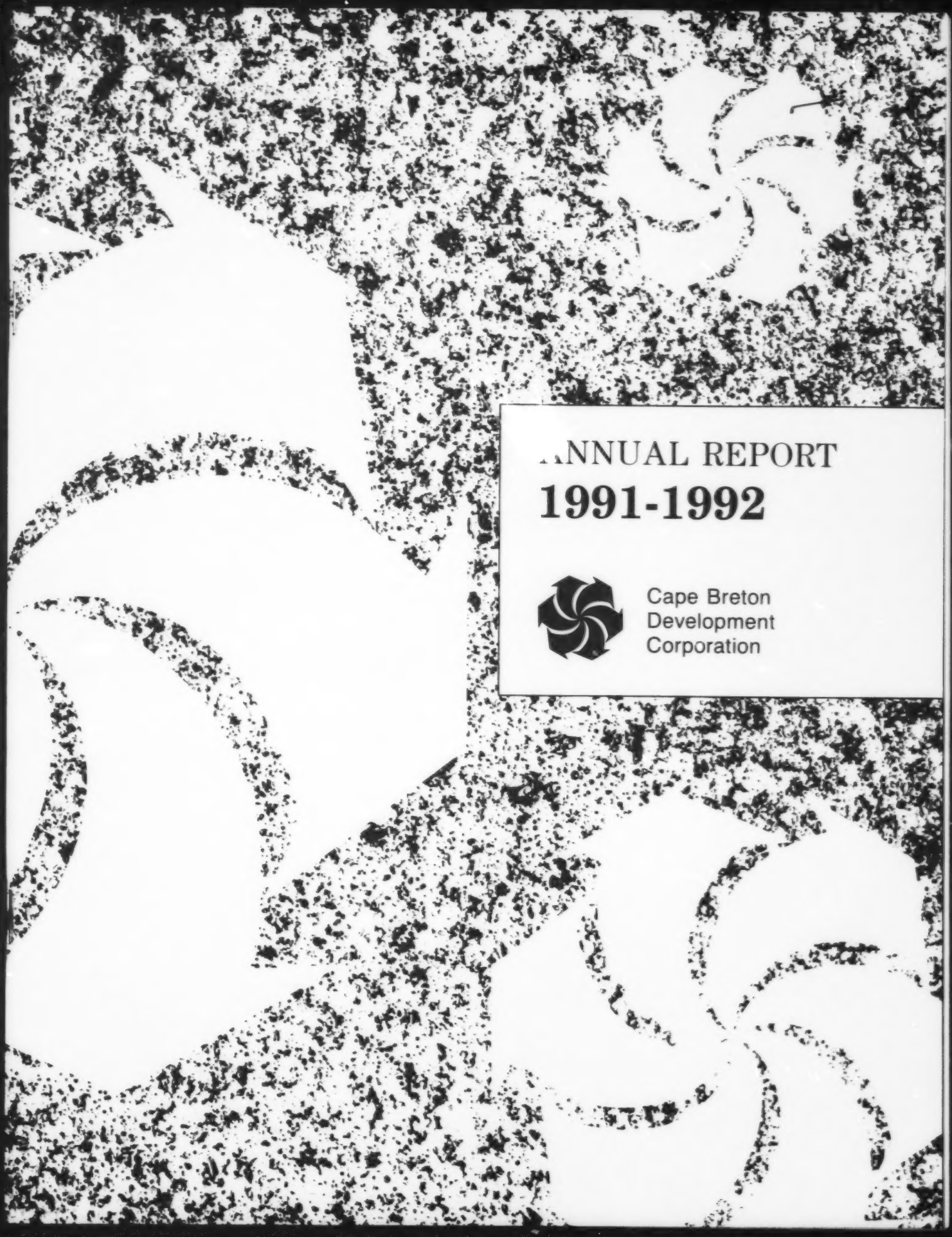

ANNUAL REPORT
1991-1992

Cape Breton
Development
Corporation

1992-06-30

Hon. Tom Hockin, P.C., M.P.
Minister of State
(Small Business & Tourism)
235 Queen Street
Ottawa, Ontario
K1A 0H5

Dear Mr. Minister:

On behalf of the Board of Directors, I am pleased to present the Cape Breton Development Corporation's Annual Report for the fiscal year ended March 31,1992.

This Annual Report is submitted in accordance with the provisions of the **Financial Administration Act** and the **Cape Breton Development Corporation Act.** The Report includes the annual financial statements, together with the Auditor's Report therein.

Sincerely

Michael J. Cochrane
Chairman of the Board

CORPORATE PROFILE

The Cape Breton Development Corporation was formed by an Act of Parliament in 1967 and is wholly owned by the Government of Canada. Located in Cape Breton Island, Nova Scotia, this Crown Corporation is the largest coal producer in Eastern Canada. With approximately 2560 employees, it also is one of the largest industrial employers in Atlantic Canada. The Corporation operates three collieries and fully integrated support facilities for the preparation and distribution of coal. Sales are made to Canadian and international markets. Assets at March 31,1992 totalled $ 394 million. Coal sales for the 1991/92 year were 3.9 million tonnes, yielding revenues of $ 255 million.

CORPORATE MISSION

The Cape Breton Development Corporation is in business to be a dependable supplier of quality coal and related energy products by operating a safe, commercially viable corporation which will provide a positive working environment through efficient and effective utilization of human, physical and technical resources. Supreme will be our regard for the protection of the physical environment, the interests of the shareholder, the employees, the community, and the long term economic good of Cape Breton.

SIGNIFICANT EVENTS - 1991/92

* For the third consecutive year, we remained within the approved government funding level.
* A joint union/management process was implemented.
* A plan for the closure of Lingan colliery in 1993 was adopted.
* Record export sales.
* Export sales for Prince colliery coal were achieved.
* The largest vessel ever shipped with coal from Sydney harbour.
* Roof bolting as main support for in-seam drivage, introduced at Phalen colliery.
* Phalen Colliery captured the Provincial Mine Rescue competition.
* Cash flow allowed an additional contribution toward the unfunded pension liability.
* Government to study feasibility of privatizing the Corporation.

REPORT OF THE PRESIDENT AND CHIEF EXECUTIVE OFFICER

The 1991/92 fiscal year, one of the best in the history of CBDC, provided many challenges for the Corporation. We continued in the second year of a five year plan toward financial self- sufficiency. This caused us to re-evaluate our past methods and adopt a co-operative management style with increased emphasis on communication and involvement by our employees.

The Joint Union/Management process began with employee involvement in the preparation of the corporate business plan. Committees were established, and continue to operate, in four main areas; Finance; Employee Relations; Communications; and Safety, Health and Environment. We still have much to accomplish but we can be proud of the progress achieved so far.

Market forces, the Corporation's goal of staying within the Government's reference funding level, and the drive toward self sufficiency by 1995, required us to assess production capacity. Coal markets were weak with the loss of the Nova Scotia Power Corporation's (NSPC) Trenton Generating station, and depressed prices in export markets. Closure of the Lingan colliery by 1993 is required to avoid the substantial financial impact these market reversals would otherwise have on CBDC.

The decision to close Lingan was difficult. In accordance with the seniority provisions of the collective agreements a complete human resource strategy is addressing reductions in the workforce resulting from the closure. Pro-active communications between management and union executives and employees at Lingan and throughout the Corporation, form a key element in maintaining good employee relations, during this trying time.

The most serious problems facing the Corporation are the high levels of accidents and absenteeism rates. We continue to focus our efforts on accident prevention and provision of a safe working environment. We implemented a new edition of the Management Safety Audit System, a program of the widely recognized International Loss Control Institute. The program included an increased emphasis on management and supervisory investigation, employee training and site inspections. In spite of this, the number of accidents continued to increase. We are concerned about the welfare of our employees and are dedicated to providing a safe working environment for them. However, this is a responsibility that must be shared with all employees.

The Minister of Finance announced in his February 25,1992 budget speech that the Government of Canada will be examining the feasibility of privatizing the Corporation. This may be seen as an extension of the self-sufficiency concept we have been striving toward since 1985. It is a measure of the confidence our shareholder, the Government of Canada, has in our ability to achieve self-sufficiency with further productivity improvements and cost control.

Our marketing strategy resulted in an expanded customer base as we shipped coal to 16 countries. Increasing our reliance on the export market makes it vital to produce coal that meets our customer's needs and is price competitive with other suppliers. Our customers will not tolerate coal below their specifications. The world market place is a tough playing field, but I remain convinced we will meet the challenge. An example of our marketing success was the securing of an export contract for coal from

Prince Colliery. This allowed Prince to continue to work a full three shifts per day. We had been predicting a reduction to two shifts per day due to reduced demand for coal.

Our marketing efforts are constrained by our shipping pier that restricts the size of boats we can load. Approval has been received for modification of our facility to allow the loading of larger capacity vessels. This project is essential in light of the market situation and will be of benefit in terms of lower freight rates.

Community concern continues to increase about the environment and we recognize this concern. We are in the process of concluding an environmental audit that will assist us in preparing an overall management strategy, by which to conduct our operations in an environmentally sound fashion.

There have been many accomplishments achieved, and progress made, during the year. The 1992/93 year will be challenging but we are confident that we will meet our Corporate Plan objectives on self-sufficiency by 1995, and thereby secure our long term future.

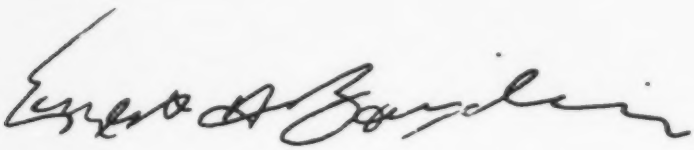

Ernest A. Boutilier, C.A.
President and Chief Executive Officer

June, 1992

ABSENTEEISM PERCENTAGE

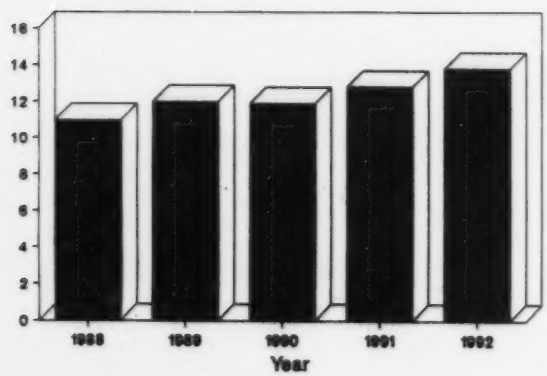

ACCIDENT FREQUENCY RATE

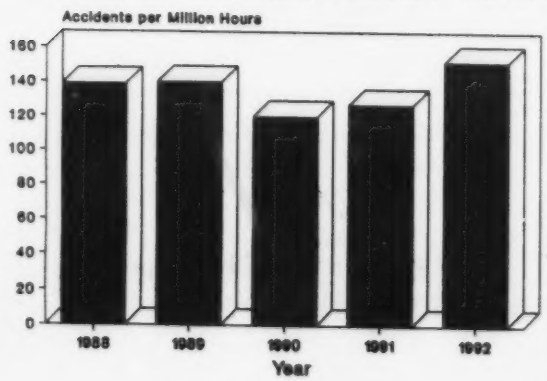

OPERATIONS

During the 1991/92 fiscal year, coal sales were 3.9 million tonnes, including a record 1.8 million tonnes sold in the world export market. The Nova Scotia Power Corporation (NSPC) remained as the single largest customer of the Corporation with sales of 2.1 million tonnes.

The Corporation will begin shipments to the new NSPC Point Aconi generating station in 1993. The plant will use circulating fluidized-bed (CFB) combustion technology which will result in a dramatic reduction in sulphur dioxide and nitrogen oxide emissions. The plant will be supplied by production from Prince Colliery.

The world economic recession, and downturn in economic activity, led to an excess of supply over demand and depressed coal prices. In spite of this, the Corporation expanded its international customer base with new customers obtained in Germany and Mexico.

The need to be competitive in the export market requires the Corporation to modify its pier facilities to allow the loading of Panamax-size ships. The project, when completed in 1993, will result in reduced shipping expenses, allow retention of present markets and open new market opportunities. During the design phase, the Corporation obtained input from customers and shipping agents to ensure the project will meet their requirements. The capital project is under the direction of the Engineering Services Department.

The capability to provide coal that meets customer specifications is vital to the success of the Corporation. In order to enhance this ability, the Quality Control Department provides sampling and analysis services to the mining and processing operations. This allows the Corporation to tailor - produce coal based on customer needs and requirements. The Department works closely with NSPC to ensure that their thermal coal quality specifications are met.

Coal production from all sources in 1991/92 reached 4.2 million saleable tonnes, an increase of 24 % over the previous year. Of this total, 2.1 million tonnes came from Phalen Colliery, 1.3 million tonnes from Prince colliery, and 0.6 million tonnes from Lingan Colliery. All collieries exceeded their production budgets. The Industrial Engineering Department continued to conduct studies to determine engineered standards for all production walls and development headings.

Several records were achieved in the Corporation during the year, including; the largest cargo shipped from Sydney harbour at 43,446 tonnes, and weekly production of 81,689 tonnes from Phalen colliery.

Productivity continued to increase, particularly at Phalen Colliery, where roof bolting was introduced as the primary roof support for in-seam drivage. Implementation of the system took longer than expected, although advance rates improved over the second half of the year. Roof-bolting allows development advance to meet production rates, reduces material costs and provides a safer work environment.

Material inventories were reduced by 25 %, or $ 3.8 million, in order to maintain them at more economical levels.

Capital expenses were $ 19.3 million for the year. The major expenditures were two continuous miners, a new shearer, and extension of the coal conveyance system at Phalen; a level development machine, electric shearer and underground transport cars for Prince; and a development roadheader for Lingan.

The Victoria Junction Coal Preparation Plant processed 3,144,000 run-of-mine tonnes which yielded some 2,510,000 tonnes of coal for sale.

The yield was 80 % compared to 78 % in 1991. The increased yield was due to improved run-of-mine coal and recovery of fines. The Transportation Department, with co-operation from Marketing, was able to increase the average tonnes shipped per vessel by using an adjacent pier to top-off vessels.

Development of the centralized maintenance system was completed and all work sites have assumed responsibility for their own programs. Implementation of the system contributed to increased equipment availability and reduced expenditures. The system allows better utilization of our maintenance resources, in a more cost effective manner.

COAL PRODUCTION
All Collieries

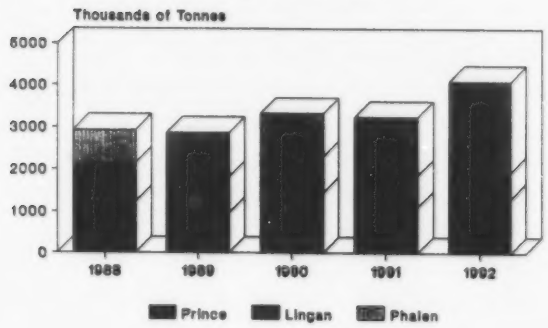

CORPORATE

The management information system was upgraded during the year. The change is intended to reduce response time, improve the communications link between all Corporation sites and support an integrated decision-making and information system.

The Corporation workforce decreased by 300 employees in 1991/92 bringing the year end work force to 2554. The workforce reduction program was accomplished mainly by voluntary early retirements, and a severance package with relocation and education allowances. The human resource strategy for the manpower reductions was devised by the joint union/ management committees.

Negotiations commenced with the International Association of Machinists and Aerospace Workers (IAM) whose contract expired March 31,1992. The three remaining collective agreements will expire on December 31,1992.

The training department provided a variety of technical and supervisory courses during the year. A major focus was improving communication and employee relations skills, with approximately 200 employees participating in a program called Working with People. Over 5,600 employee days were spent on training at a cost of $ 1,600,000. In addition, many employees took training courses sponsored by outside organizations.

Workers Compensation represents a major, and increasing, component of labour-related costs. The Corporation continued to monitor proposed changes to legislation which will have an impact on compensation benefits and costs.

The Corporation devoted significant resources to environmental issues. The Environment Department is having an environmental audit completed to review present practices and formulate an overall management strategy for dealing with environmental issues. The audit examined all corporate operations and assessed compliance with current regulations, the costs to implement recommendations, and provided a strategic plan to help develop an overall environmental management program. The Department had a site location study and initial environmental impact assessment completed for a new coarse waste pile.

The Mine Engineering Department, together with the collieries, made submissions to the Coal Mining Safety Commission, a tri-partite group which includes representatives from the

United Mine Workers, the CBRT&GW, and the Corporation. The Commission's responsibility is to give approval to mining equipment methods and practices as provided for in the Coal Mines (CBDC) Safety Regulations.

DISTRIBUTION OF SALES

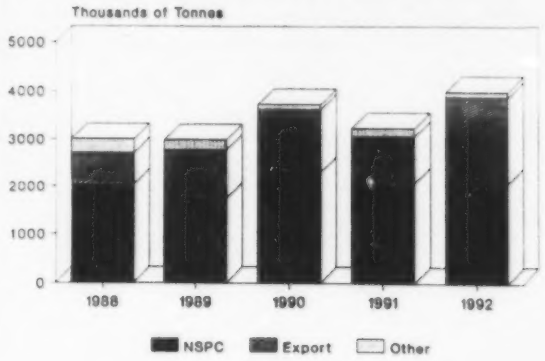

SALEABLE OUTPUT PER MANSHIFT

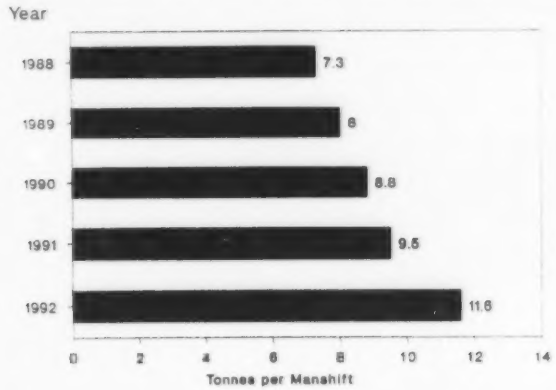

MANAGEMENT RESPONSIBILITY FOR FINANCIAL REPORTING

The accompanying financial statements of the Cape Breton Development Corporation and all information in this report are the responsibility of management and have been approved by the Board of Directors. The financial statements include some amounts that are necessarily based on management's best estimates and judgement.

The financial statements have been prepared by management in accordance with generally accepted accounting principles. Financial information presented elsewhere in the annual report is consistent with that contained in the financial statements.

In discharging its responsibility for the integrity and fairness of the financial statements, management maintains financial and management control systems and practices designed to provide reasonable assurance that transactions are authorized, assets are safeguarded and proper records are maintained in accordance with the Financial Administration Act and regulations as well as the Cape Breton Development Corporation Act and by-laws of the Corporation. The system of internal controls is augmented by Internal Audit which conducts periodic reviews of different aspects of the Corporation's operations. In addition, the internal and external auditors have free access to the Audit Committee of the Board, which oversees management's responsibilities for maintaining adequate control systems and the quality of financial reporting.

These financial statements have been independently examined by the Corporation's auditor, the Auditor General of Canada, and his report is included herein.

CORPORATE DIRECTORY

BOARD OF DIRECTORS

Chairman of the Board
Michael J. Cochrane
Toronto, Ontario

Ernest A. Boutilier
Coxheath, Nova Scotia

Dr. J.C. Callaghan
Halifax, Nova Scotia

Ms. Annette Verschuren
Toronto, Ontario

Mr. Larry Hood, C.A.
Halifax, Nova Scotia

OFFICERS OF THE CORPORATION

Ernest A. Boutilier
President

Reginald McIntyre
Vice-President Operations

Merrill Buchanan
Vice-President Finance

Ronald P. Nicholson
Vice-President Environment

Robert Cooper
Vice-President Human Resources

Keith Crocker
Legal Counsel & Corporate Secretary

The Corporation's Headquarters is in the General Mining Building, 95 Union Street, Glace Bay, Nova Scotia

Mailing Address:
P.O. Box 2500
Sydney, Nova Scotia
B1P 6K9
Telefax: (902) 564-2589

FIVE YEAR STATISTICAL SUMMARY

For the year ended March 31	1988	1989	1990	1991	**1992**
Number of employees	3,435	3,301	2,983	2,852	**2,554**
Financial (millions of dollars)					
Revenues	210.5	199.6	238.4	216.3	**254.6**
Expenditures	212.2	229.3	247.8	216.2	**256.5**
Mining Income (Losses)	(1.7)	(29.7)	(9.4)	0.1	**(1.9)**
Capital Expenditures	70.1	29.3	13.6	32.0	**19.3**
Sales breakdown (000s tonnes)					
NSPC	2,045	1,751	2,306	2,072	**2,067**
Export	670	1,024	1,315	989	**1,813**
Other Domestic	292	213	105	176	**113**
Total sales	3,007	2,988	3,726	3,237	**3,993**
Saleable production (000s tonnes)					
High Grade	919	781	670	639	**1,185**
Thermal	2,385	2,188	2,862	2,772	**3,052**
Total production	3,304	2,969	3,532	3,411	**4,237**
Saleable output per manshift (tonnes)	7.3	8.0	8.8	9.5	**11.6**

AUDITOR GENERAL OF CANADA

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA

AUDITOR'S REPORT

To the Minister of Industry, Science and Technology

I have audited the balance sheet of **Cape Breton Development Corporation** as at March 31, 1992 and the statements of equity, operations and changes in financial position for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Corporation's management. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit.

I conducted my audit in accordance with generally accepted auditing standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In my opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Corporation as at March 31, 1992 and the results of its operations and the changes in its financial position for the year then ended in accordance with generally accepted accounting principles. As required by the Financial Administration Act, I report that, in my opinion, these principles have been applied on a basis consistent with that of the preceding year.

Further, in my opinion, the transactions of the Corporation that have come to my notice during my examination of the financial statements have, in all significant respects, been in accordance with Part X of the Financial Administration Act and regulations, the Cape Breton Development Corporation Act and the by-laws of the Corporation.

L. Denis Desautels

Ottawa, Canada
June 5, 1992

L. Denis Desautels, FCA
Auditor General of Canada

CAPE BRETON DEVELOPMENT CORPORATION
BALANCE SHEET
AS AT MARCH 31, 1992
(In thousands of dollars)

	1992	1991
ASSETS		
Current		
Cash	$ 5,682	$ 2,021
Accounts receivable (Note 3)	38,343	39,508
Inventories		
Coal	31,265	27,020
Operating materials and supplies	11,932	15,784
Prepaid expenses	162	2,465
	87,384	86,798
Capital assets (Note 4)	297,053	324,497
Other asset		
Deferred pension costs (Note 5)	9,512	-
	$ 393,949	$ 411,295
LIABILITIES		
Current		
Accounts payable - trade	$ 14,073	$ 17,498
Accrued wages and vacation pay	12,509	12,050
Accrued charges	7,997	1,395
Employees' deductions	2,108	4,947
Due to Government of Canada		
Working capital advances	30,000	31,000
Other	2,383	1,894
Current portion of long term provisions	6,982	-
	76,052	68,784
Provision for costs associated with Lingan Colliery closure (Note 6)	51,815	-
Provision for environmental projects (Note 8)	3,440	-
	131,307	68,784
EQUITY		
Equity of Canada	262,642	342,511
	$ 393,949	$ 411,295

Commitments (Note 7)
Contingent liabilities and claims (Notes 8 and 9)

Approved by the Board

.....Director

.....Director

CAPE BRETON DEVELOPMENT CORPORATION
STATEMENT OF EQUITY
YEAR ENDED MARCH 31, 1992
(In thousands of dollars)

	1992	1991
Balance, beginning of year	**$ 342,511**	$ 429,146
Add (deduct)		
Loss for the year	(110,869)	(118,545)
Parliamentary appropriations in respect of capital and operating expenditures	31,000	31,910
Balance, end of year	**$ 262,642**	$ 342,511

CAPE BRETON DEVELOPMENT CORPORATION
STATEMENT OF OPERATIONS
YEAR ENDED MARCH 31, 1992
(In thousands of dollars)

	1992	1991
Revenue	$ 254,625	$ 216,313
Expenses		
Cost of product sold	186,593	162,904
Selling and external freight	10,474	7,675
General and administrative	17,351	16,031
Amortization	46,725	66,042
	261,143	252,652
Loss from current operations	6,518	36,339
Pensions, early retirement and other costs	40,346	29,578
Loss before below - noted	46,864	65,917
Provision for costs associated with Lingan Colliery closure (Note 6)	59,005	-
Provision for environmental projects	5,000	-
Write-down of capital assets	-	52,628
Loss for the year	110,869	118,545
Reconciliation to government funding basis:		
Amortization and write-down of capital assets not deductible in determining mining income (losses) for Parliamentary appropriation	(46,725)	(118,670)
Provision for costs associated with Lingan Colliery closure to be funded in future years	(57,237)	-
Provision for environmental projects to be funded in future years	(5,000)	-
Mining income (losses) for Parliamentary appropriation	$ (1,907)	$ 125

CAPE BRETON DEVELOPMENT CORPORATION
STATEMENT OF CHANGES IN FINANCIAL POSITION
YEAR ENDED MARCH 31, 1992
(in thousands of dollars)

	1992	1991
Net inflow (outflow) of cash related to the following activities:		
Operating		
Loss for the year	$ (110,869)	$ (118,545)
Amortization	46,725	118,670
Provision for costs associated with Lingan Colliery closure net of current portion	51,815	-
Provision for environmental projects net of current portion	3,440	-
Change in non-cash operating working capital items (Note 10)	11,344	(25,518)
	2,455	(25,393)
Financing		
Payments by (to) Canada		
In respect of capital and operating expenditures	31,000	31,910
Increase (decrease) in repayable working capital advances	(1,000)	23,963
	30,000	55,873
Investing		
Purchase of capital assets	(19,420)	(32,307)
Proceeds from sale of capital assets	138	255
Deferred pension costs	(9,512)	-
	(28,794)	(32,052)
Net inflow (outflow) of cash	3,661	(1,572)
Cash, beginning of year	2,021	3,593
Cash, end of year	$ 5,682	$ 2,021

CAPE BRETON DEVELOPMENT CORPORATION
NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS
YEAR ENDED MARCH 31, 1992

1. AUTHORITY AND OBJECTIVES

The Corporation was established in 1967 for the purpose of reorganizing and rehabilitating the coal industry on Cape Breton Island, pursuant to the Cape Breton Development Corporation Act. Its current corporate goal is to be a dependable supplier of quality coal and related energy products by operating a safe, commercially viable corporation which will provide a positive working environment through efficient and effective utilization of human, physical and technical resources.

In the February 1992 federal budget, the Minister of Finance announced that a study would be carried out to determine the feasibility of privatization of the Cape Breton Development Corporation.

2. ACCOUNTING POLICIES

a) Financing

The Corporation, an agent of Her Majesty, is listed as a Schedule III, Part I, corporation for purposes of the Financial Administration Act. The Corporation receives Parliamentary appropriations for capital and operating expenditures. In addition, advances from the Government of Canada are provided for working capital purposes to a limit of $50 million on such terms as may be agreed upon, as provided for in the Cape Breton Development Corporation Act. Parliamentary appropriations are reflected in the Statement of Equity.

b) Inventories

Inventories are valued at the lower of cost and net realizable value.

c) Capital Assets

Capital assets are stated at cost. The Corporation has provided amortization on its capital assets based on their estimated useful lives, using the straight-line method of calculation, as follows:

Lingan Colliery	2-30 years
Prince Colliery	2-30 years
Phalen Colliery	2-30 years
Devco Railway	5-30 years
Coal Preparation Plant	5-20 years
Other assets	5-20 years

d) Foreign Currency Translation

Monetary assets and liabilities are translated at exchange rates in effect at the balance sheet date. Revenue and expenses are translated at the rate of exchange prevailing on the transaction date. The resulting foreign currency translation gains and losses are included in the results of operations.

2. ACCOUNTING POLICIES - CONT'D

e) Deferred Pension Costs

Deferred pension costs will be amortized over the estimated average remaining service life of the employees.

f) Workers' Compensation

In accordance with the Government Employees' Compensation Act, the Corporation reimburses Labour Canada for current payments for workers' compensation claims and pensions billed by the Workers' Compensation Board of the Province of Nova Scotia.

3. ACCOUNTS RECEIVABLE (In thousands of dollars)

	1992	1991
Trade	$ 24,291	$ 28,416
Employees	152	282
Government of Canada		
In respect of capital expenditures	14,000	10,910
	38,443	39,608
Less: Allowance for doubtful accounts	100	100
	$ 38,343	$ 39,508

4. CAPITAL ASSETS (In thousands of dollars)

	Acquisition Cost	Accumulated Amortization	Net Book Value 1992	Net Book Value 1991
Lingan Colliery	$ 190,191	$ 176,110	$ 14,081	$ 18,255
Prince Colliery	124,985	75,629	49,356	52,054
Phalen Colliery	224,613	92,025	132,588	144,360
Donkin-Morien Development Project	80,679	80,679	-	-
Coal Preparation Plant	101,771	55,700	46,071	50,739
Devco Railway	81,096	39,708	41,388	44,160
Other assets	43,940	30,371	13,569	14,929
	$ 847,275	$ 550,222	$ 297,053	$ 324,497

The capital asset value of Lingan Colliery has been determined based on the discontinuance of operations by March 31, 1993.

5. PENSIONS

The Corporation contributes to defined benefit pension plans on behalf of employees of the Corporation. The current service cost of pensions is included in the cost of product sold. All other pension costs are included in pensions, early retirement and other costs.

5. PENSIONS - CONT'D

An actuarial valuation of the Corporation's Non-Contributory Pension Plan as at March 31, 1992 indicated an unfunded liability of $100,244,200 (assets of $130,373,600 and liabilities of $230,617,800). The Corporation has made provision in its annual operating plan for past and current service contributions in amounts at least equal to the anticipated pension payments under this plan. On this basis, the unfunded liability will be funded over a period of nine years or less. The Corporation contributed $29,506,000 and expensed $19,873,200, relative to this plan for the year ended March 31, 1992 with the difference appearing on the balance sheet as deferred pension costs.

An actuarial valuation of the Corporation's Contributory Pension Plan as at March 31, 1992 indicated a surplus of $5,084,000 (assets of $30,742,500 and liabilities of $25,658,500). Required Corporation payments in respect of current service costs are funded each year and amounted approximately to the $983,400 expensed relative to this plan for the year ended March 31, 1992.

6. PROVISION FOR COSTS ASSOCIATED WITH LINGAN COLLIERY CLOSURE

During the year, management approved a plan based on the discontinuance of Lingan Colliery production by March 31, 1993. The plan included a human resources strategy for employees affected by this closure.

Provision has been made for the future cost of this strategy which includes an early retirement incentive, supplementary unemployment benefits for laid-off workers and voluntary severance allowances.

Provision has also been made for the cost of dismantling and removal of certain capital assets from the Lingan site.

7. COMMITMENTS

a) The Corporation has commitments on capital projects of approximately $1.7 million.

b) The Corporation leases the General Mining Building which houses its administrative offices. The lease is for a 20 year period which commenced June, 1984. The annual lease payments fluctuate with changes in the lessor's mortgage interest rates. Current lease payments are $1,370,000 per annum at an interest rate of 11.75%.

8. CONTINGENT LIABILITIES AND CLAIMS

a) Legal Matters

The Corporation is subject to a claim and several actions totalling approximately $3,300,000. The Corporation intends to oppose these matters in their entirety.

8. CONTINGENT LIABILITIES AND CLAIMS - CONT'D

b) Insurance

The Corporation self insures against the potential loss of underground assets and for a portion of its liability insurance.

c) Environmental Considerations

The Corporation is subject to regulations that may require it to incur future costs related to environmental issues. In this respect, the Corporation is in the process of developing an environmental management plan.

Over the next five years, the Corporation plans to spend approximately $18 million on environmental activities including the cost of capital assets and project costs. Environmental project costs are charged to operations as incurred or when reasonable estimates can be made.

9. INCOME TAXES

The Corporation is subject to the provisions of the Income Tax Act.

During 1990 the Corporation was reassessed by Revenue Canada, Taxation for the years 1983 - 1989. The reassessment treats funding provided by the Government of Canada as government assistance for operating and capital purposes. It is the Corporation's intention to oppose this position to the fullest. The outcome of this mater is not determinable at this time and therefore no adjustment has been reflected in these financial statements.

10. CHANGES IN NON-CASH OPERATING WORKING CAPITAL ITEMS (In thousands of dollars)

	1992	1991
Accounts receivable	$ 1,165	$ (15,070)
Inventories		
Coal	(4,245)	(6,721)
Operating materials and supplies	3,852	13
Prepaid expenses	2,303	(2,388)
Accounts payable - trade	(3,425)	4,762
Accrued wages and vacation pay	460	(818)
Accrued charges	6,602	(1,992)
Employees' deductions	(2,839)	(1,448)
Due to Government of Canada - other	489	(1,856)
Current portion of provisions	6,982	-
	$ 11,344	$ (25,518)

11. LONG TERM AGREEMENT

The Corporation has signed an agreement with the Nova Scotia Power Corporation which calls for the delivery of a substantial portion of the Corporation's coal production to the Nova Scotia Power Corporation. The agreement expires in the year 2010.

12. RELATED PARTY TRANSACTIONS

In addition to those related party transactions disclosed elsewhere in these financial statements, the Corporation is related in terms of common ownership to all Government of Canada created departments, agencies and Crown Corporations. The Corporation enters into transactions with these entities in the normal course of business.

13. COMPARATIVE FIGURES

Certain of the 1991 comparative figures have been reclassified to conform to the financial statement presentation adopted for the current year.

RAPPORT D'ACTIVITÉ
1991-1992

Société de
développement
du Cap-Breton

Le 30 juin 1992

L'honorable Tom Hockin, P.C., M.P.
Ministre d'État
(Petites entreprises et tourisme)
235, rue Queen
Ottawa (Ontario)
K1A 0H5

Monsieur le Ministre,

Au nom du Conseil d'administration, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activité de la Société de développement du Cap-Breton pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 1992.

Le présent rapport vous est soumis conformément aux dispositions de la **Loi sur la gestion des finances publiques** et de la **Loi sur la Société de développement du Cap-Breton**. Il contient les états financiers annuels, de même que le rapport des vérificateurs des comptes.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

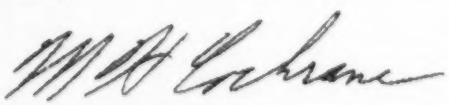

Michael J. Cochrane
Président du Conseil

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Instituée en 1967 par une Loi du Parlement, la Société de développement du Cap-Breton est la propriété exclusive du gouvernement du Canada. Située sur l'île du Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse, cette société d'État est le plus grand producteur de charbon de l'Est du Canada. Avec ses quelque 2 560 employés, elle est aussi l'un des plus grands employeurs industriels au Canada atlantique. La Société exploite trois houillères et des installations connexes intégrées pour le traitement et la distribution du charbon, lequel est vendu sur les marchés canadiens et internationaux. Au 31 mars 1992, ses actifs s'élevaient à 394 millions de dollars. Les ventes de charbon durant l'exercice financier de 1991-1992 ont atteint les 3,9 millions de tonnes, générant des recettes de l'ordre de 255 millions de dollars.

MANDAT DE LA SOCIÉTÉ

La Société de développement du Cap-Breton exerce ses activités commerciales dans le but de fournir assidûment de la houille de qualité ainsi que des dérivés énergétiques, en exploitant une entreprise qui soit rentable, sécuritaire et qui utilise efficacement, dans un milieu de travail dynamique et productif, ses ressources humaines, physiques et techniques. La protection de l'environnement, tout comme la protection des intérêts de ses actionnaires, de ses employés et de la communauté, eu égard au mieux-être économique à long terme au Cap-Breton, seront des préoccupations majeures pour la Société.

POINTS SAILLANTS EN 1991-1992

* Pour la troisième année consécutive, nous avons maintenu l'ensemble des dépenses au niveau de financement approuvé.

* Un système de consultation mixte a été mis sur pied.

* Un plan pour la fermeture de la houillère Lingan en 1993 a été adopté.

* Les ventes à l'exportation ont atteint un niveau record.

* Du charbon de la houillère Prince a été vendu à l'exportation.

* Un navire de tonnage record, chargé de charbon, a quitté le port de Sydney.

* Le boulonnage de toit a été introduit à la houillère Phalen comme mode de soutènement principal pendant le perçage de la veine de charbon.

* L'équipe de sauvetage de la houillère Phalen a remporté le concours provincial de sauvetage minier.

* La marge d'autofinancement s'est ajoutée comme autre source de financement du passif du régime de retraite non capitalisé.

* Le gouvernement procédera à une étude de faisabilité sur la privatisation de la Société.

RAPPORT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

L'exercice 1991-1992 s'est avéré l'un des meilleurs de l'histoire de la SDCB, avec de nombreux défis à relever. Nous avons poursuivi une seconde année notre plan quinquennal en vue de l'autonomie financière. Il s'en est suivi une réévaluation de nos anciennes méthodes et l'adoption d'un mode de gestion coopératif, où l'accent est mis davantage sur la communication et la participation de nos employés.

L'implantation d'une consultation mixte a commencé par la participation des employés à l'élaboration du plan commercial de la Société. Des comités ont été formés, et continuent de fonctionner dans quatre secteurs principaux: les finances, les relations avec les employés, les communications et finalement, la sécurité, la santé et les questions environnementales. Il nous reste encore beaucoup à accomplir, mais nous pouvons nous réjouir des progrès accomplis jusqu'à présent.

Les tendances des marchés, l'objectif qu'entretient la Société de rester en deçà du niveau de référence du gouvernement, et le désir d'atteindre l'autonomie d'ici 1995 ont entraîné une évaluation de nos capacités de production. Les marchés houillers ont été chancelants, avec la perte de la centrale électrique de Trenton appartenant à la Nova Scotia Power Corporation (NSPC) et avec des prix aux exportations à la baisse. La fermeture de la houillère Lingan d'ici 1993 est essentielle pour éviter l'impact financier majeur qu'auraient sur la Société ces renversements des marchés.

La décision de fermer Lingan fut difficile. En conformité avec les dispositions des conventions collectives sur l'ancienneté, une stratégie complète en matière de ressources humaines s'applique aux réductions de main-d'oeuvre découlant de cette fermeture. Des communications proactives entre la gestion, les cadres syndicaux et les employés à Lingan, et partout au sein de la Société, sont un facteur-clé pour le maintien de relations harmonieuses avec les employés durant ces temps difficiles.

Les problèmes les plus graves auxquels la Société fait face sont les taux élevés d'accidents et d'absentéisme. Nous continuons de diriger nos efforts en vue de la prévention des accidents et d'un environnement de travail sécuritaire. Nous avons introduit une nouvelle version du système de vérification des mesures de sécurité, un programme du réputé International Loss Control Institute. Ce programme insiste notamment sur l'importance des enquêtes menées par la gestion et les surveillants, de la formation des employés et de l'inspection des sites. En dépit de ces efforts, le nombre d'accidents a ontinué d'augmenter. Nous nous préoccupons du bien-être de nos employés et nous consacrons nos efforts à l'amélioration de leur environnement de travail; par contre, une telle responsabilité doit être partagée par tous les employés.

Le ministre des Finances a annoncé dans son discours de présentation du budget, le 25 février 1992, que le gouvernement canadien étudiera la possibilité de privatiser la Société. On peut interpréter la privatisation comme une extension de l'autonomie qui est notre objectif depuis 1985. C'est une indication de la confiance que notre actionnaire, le gouvernement du Canada, met en notre aptitude à atteindre une autonomie financière accompagnée de nouvelles hausses de productivité et d'une amélioration des contrôles des coûts.

Notre stratégie de commercialisation a eu pour effet l'expansion de notre clientèle; nous avons pu expédier du charbon dans seize pays. Le fait de miser davantage sur nos marchés d'exportation exige la production d'un charbon qui corresponde aux besoins de la clientèle et des prix compétitifs par rapport à ceux des autres fournisseurs. Nos clients n'accepteront pas de charbon de qualité inférieure. Les marchés mondiaux constituent une arène exigeante, mais je suis convaincu que nous saurons relever les défis. Il faut souligner, au chapitre de nos succès en commercialisation, qu'un contrat d'exportation a été signé pour le charbon de la houillère Prince. Ceci permet le maintien de trois postes de travail complets par jour à Prince, alors que nous nous attendions à une réduction à deux postes de travail en raison d'une demande à la baisse pour le charbon.

Nos initiatives de commercialisation sont limitées, car notre quai d'expédition impose des restrictions quant au tonnage des navires que nous pouvons charger. Le projet de modification de nos installations a été approuvé; il permettra le chargement de navires de plus forts tonnages, ce qui est essentiel compte tenu des marchés, et sera avantageux en termes de réduction des tarifs de transport.

L'intérêt du public pour les questions environnementales continue d'augmenter et nous y sommes sensibles. Nous sommes sur le point de terminer une vérification environnementale en vue de l'élaboration d'une stratégie de gestion d'ensemble, pour mener nos opérations de façon à mieux respecter l'environnement.

L'année écoulée a vu bien des réalisations et des signes de progrès. L'exercice 1992-1993 en sera un de nouveaux défis, mais nous avons bon espoir d'atteindre les objectifs énoncés dans le Plan de la Société en ce qui touche notre autonomie d'ici 1995, autonomie qui servira à consolider notre avenir à long terme.

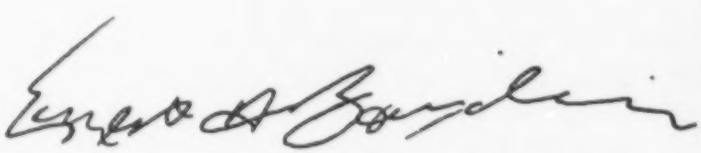

Ernest A. Boutilier, C.A.
Président et chef de la direction

Juin 1992

TAUX D'ABSENTÉISME

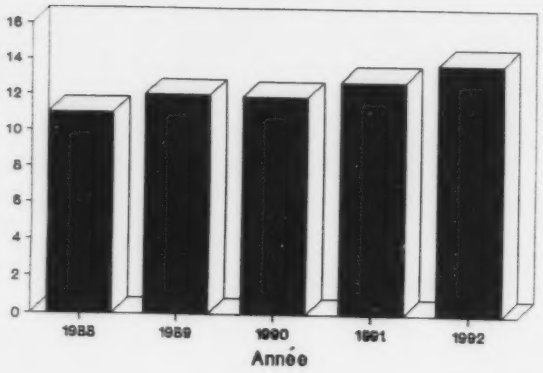

TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS

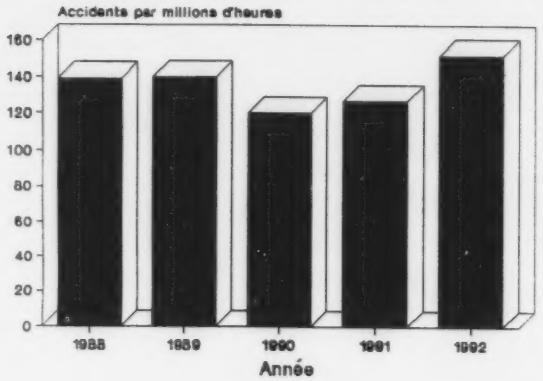

OPÉRATIONS

Pendant l'exercice 1991-1992, les ventes de charbon ont été de 3,9 millions de tonnes, dont un total record de 1,8 million de tonnes sur les marchés mondiaux à l'exportation. La Nova Scotia Power Corporation (NSPC), qui a acheté 2,1 millions de tonnes, est restée le client le plus important de la Société.

La Société commencera en 1993 ses envois à la nouvelle centrale électrique de la NSPC, à Point Aconi. La centrale fera usage de la technologie des lits fluidisés en circulation, ce qui entraînera une diminution considérable des émissions de bioxyde de soufre et d'azote. La houillère Prince approvisionnera la centrale.

La récession économique mondiale et le ralentissement de l'activité économique ont occasionné un surplus de l'offre par rapport à la demande et une baisse des prix de la houille. Malgré cela, la Société a élargi sa clientèle avec de nouveaux clients allemands et mexicains.

La compétitivité sur les marchés d'exportation exige que la Société améliore ses installations portuaires afin de permettre le chargement de navires de type Panamax. Le projet de réaménagement, qui sera terminé en 1993, entraînera une réduction des coûts d'expédition, servira à consolider les marchés actuels et à ouvrir de nouveaux débouchés. Pendant l'étape de conception du réaménagement, la Société a sollicité les suggestions de ses clients et des agences maritimes afin de s'assurer de répondre adéquatement à leurs besoins. Le projet d'immobilisations est sous la responsabilité du service du génie.

La capacité de fournir un charbon qui corresponde aux spécifications des clients est primordiale pour la rentabilité de la Société. Dans le but d'y parvenir du mieux possible, le service de contrôle de la qualité offre aux opérations d'exploitation et de traitement des services d'échantillonnage et d'analyse. De telles mesures permettent d'ajuster la qualité du produit aux besoins et exigences de la clientèle. Le service de contrôle de la qualité travaille de près avec la NSPC pour assurer l'atteinte des spécifications en ce qui concerne la houille thermique.

La production totale de charbon en 1991-1992 a atteint les 4,2 millions de tonnes commerciales, soit une augmentation de 24 % par rapport à l'année précédente. Cette production se répartit comme suit: 2,1 millions de tonnes provenaient de la houillère Phalen, 1,3 million de Prince et 0,6 million de Lingan. La production

a dépassé les prévisions dans toutes les houillères. Le service du génie industriel a continué ses études afin de déterminer des normes pour toutes les parois productives et toutes les constructions de développement.

La Société a connu plusieurs records au cours de l'année écoulée: la plus forte cargaison expédiée du port de Sydney, à raison de 43 446 tonnes, et une production hebdomadaire de 81 689 tonnes à la houillère Phalen.

La productivité a poursuivi son ascension, surtout à la houillère Phalen, où l'on a introduit le boulonnage de toit comme mode principal de soutènement durant le perçage de la veine de charbon. L'implantation de ce système a été plus longue que prévu, bien que les taux d'exploitation se soient améliorés au cours du deuxième semestre. Le boulonnage permet une progression en vue d'atteindre les niveaux de production; il en résulte une réduction du coût des matériaux et un environnement de travail plus sécuritaire.

Les stocks de matériel ont été réduits de 25 %, soit de 3,8 millions de dollars, pour les tenir à des niveaux plus rentables.

PRODUCTION DE CHARBON
pour toutes les houillères

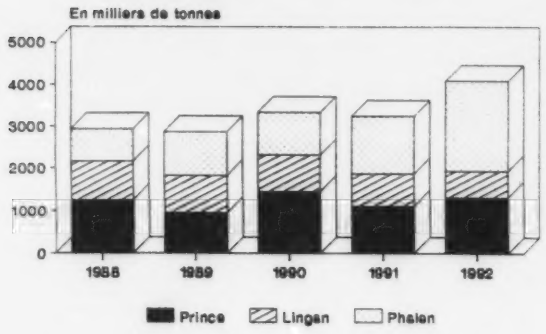

Les dépenses en capital s'élèvent à 19,3 millions de dollars pour l'année. Les acquisitions les plus coûteuses comprenaient, pour Phalen, deux mineuses continues, une nouvelle haveuse et l'extension du système de chargeuse à convoyeur; pour Prince, une machine de développement de niveau, une haveuse et des wagons de transport souterrain; une excavatrice de front de taille pour Lingan.

L'usine de préparation du charbon de la Victoria Junction a traité 3 144 000 tonnes de minerai tout-venant, qui ont produit quelque 2 510 000 tonnes de charbon commercial. Le rendement est passé de 78 % à 80 % par rapport à l'année précédente; cette augmentation résulte de l'amélioration du charbon non lavé et de la récupération des fines. Le service du transport, en collaboration avec celui de la commercialisation, a pu augmenter la cargaison moyenne en utilisant un quai adjacent, d'où les navires pouvaient être remplis à capacité.

Le développement du système centralisé de maintenance a été mis au point; tous les sites de travail ont assumé la responsabilité de leurs propres programmes. L'instauration du système contribue à une meilleure disponibilité du matériel et à une réduction des dépenses; nos ressources en maintenance sont mieux utilisées et avec un meilleur rapport coût-efficacité.

ADMINISTRATION

Le système d'information de la gestion a été amélioré au cours de l'année; les changements visent à réduire le temps de mise en oeuvre, à améliorer les communications entre tous les sites et à faciliter une prise de décision intégrée.

Les effectifs de la Société ont diminué de 300 employés en 1991-1992, ce qui a ramené à 2 554 le nombre d'employés à la fin de l'année. Le programme de réduction du personnel a été réalisé principalement par des retraites anticipées sur une base volontaire, et grâce à des indemnités de licenciement comprenant des allocations de déménagement et d'études. La stratégie portant sur les ressources humaines a été conçue par les comités mixtes.

Des négociations ont été entamées avec l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aviation (IAM), dont la convention collective a pris fin le 31 mars 1992. Les autres trois conventions prendront fin le 31 décembre 1992.

Le service de la formation a offert plusieurs cours techniques et de gestion pendant l'année. Un objectif important était d'améliorer les habiletés de communication et d'interaction chez les employés; environ 200 d'entre eux ont participé à un programme intitulé "Travailler avec les gens". Plus de 5 600 journées-personnes ont été consacrées à la formation, à un coût de 1 600 000$. De plus, de nombreux employés ont suivi des cours parrainés par des organismes de l'extérieur.

Les indemnités aux travailleurs occupent une part importante, et croissante, des coûts reliés au travail. La Société continue d'examiner des changements proposés à la législation, lesquels auront un effet sur les versements d'indemnités et sur leurs coûts.

La Société a consacré des ressources appréciables aux questions environnementales. Le service de l'environnement attend la remise d'une vérification environnementale pour passer en revue les pratiques actuelles et formuler une stratégie de gestion d'ensemble sur ces questions. L'étude a examiné toutes les opérations de la Société en rapport avec les règlements existants et les coûts de mise sur pied des recommandations; elle a fourni un plan stratégique en vue de formuler un programme général de gestion environnementale. Le service a fait effectuer une étude sur un site en particulier et une évaluation préliminaire d'impact sur l'environnement pour un nouveau terril.

Le service du génie minier, de concert avec les houillères, a présenté des soumissions à la Commission de sécurité des charbonnages, un groupe tripartite réunissant des représentants des Mineurs unis d'Amérique, le syndicat des cheminots (CBRT&GW) et la Société. La responsabilité de la Commission est d'approuver l'équipement, les méthodes et les pratiques dans les charbonnages, comme le stipulent les règlements de la SDCB sur la sécurité dans les mines.

DISTRIBUTION DES VENTES

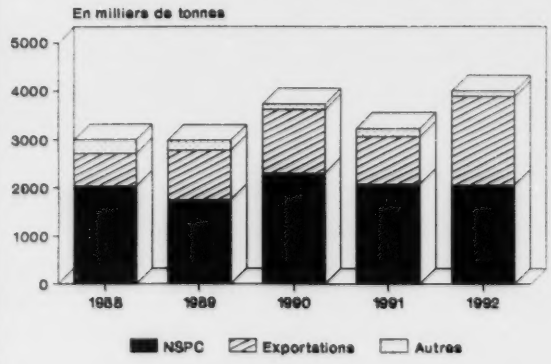

RENDEMENT PAR POSTE-PERSONNE

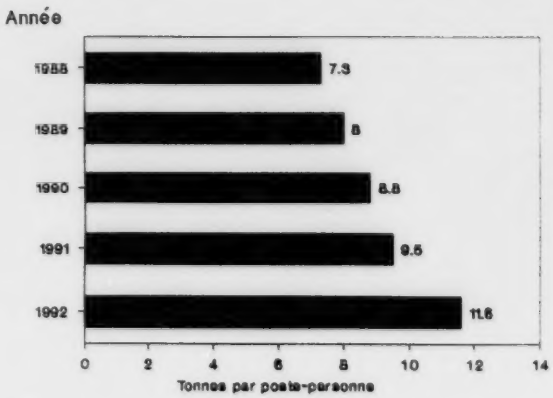

RESPONSABILITÉ DE LA GESTION CONCERNANT LE BILAN FINANCIER

Les états financiers de la Société de développement du Cap-Breton présentés ci-après et toute l'information contenue dans le présent rapport d'activité sont sous la responsabilité de la gestion et ont reçu l'approbation du Conseil d'administration. Ces états financiers comprennent des montants fondés sur le jugement et les meilleures estimations de la gestion.

Les états financiers ont été établis par la gestion conformément à des principes comptables généralement reconnus. L'information de source financière présentée ailleurs dans le rapport d'activité est conforme à celle de ces états financiers.

Tout en se dégageant de sa responsabilité quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des états financiers, la gestion conserve des systèmes de contrôle des finances et de la gestion ainsi que des mesures devant fournir une garantie raisonnable que les transactions sont autorisées, les biens préservés, les registres convenablement tenus, le tout conformément à la Loi sur la gestion des finances publiques et à ses règlements ainsi qu'à la Loi sur la Société de développement du Cap-Breton et aux règlements de la Société. Au système des contrôles internes s'ajoute la vérification interne, qui procède régulièrement à l'examen de différents aspects des opérations de la Société. De plus, les vérificateurs internes et externes ont entièrement accès au comité de vérification du Conseil, lequel veille que la gestion s'acquitte de ses responsabilités quant au maintien des systèmes de contrôle adéquats et à la qualité des états financiers.

Les états financiers ci-après ont été l'objet d'examens menés indépendamment par le vérificateur de la Société ainsi que par le Vérificateur général du Canada, dont on trouvera ci-après le rapport.

ANNUAIRE DE LA SOCIÉTÉ

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du Conseil
Michael J. Cochrane
Toronto (Ontario)

Ernest A. Boutilier
Coxheath (Nouvelle-Écosse)

J.C. Callaghan
Halifax (Nouvelle-Écosse)

Annette Verschuren
Toronto (Ontario)

Larry Hood, C.A.
Halifax (Nouvelle-Écosse)

CADRES SUPÉRIEURS DE LA SOCIÉTÉ

Ernest A. Boutilier
Président

Reginald McIntyre
Vice-président, Opérations

Merrill Buchanan
Vice-président, Finances

Ronald P. Nicholson
Vice-président, Questions environnementales

Robert Cooper
Vice-président, Ressources humaines

Keith Crocker
Conseiller juridique et Secrétaire de la Société

Les bureaux de la Société sont situés au General Mining Building, 95, rue Union, Glace Bay (Nouvelle-Écosse)

Adresse postale:
C.P. 2500
Sydney (Nouvelle-Écosse)
B1P 6K9
Télécopieur: (902) 564-2589

SOMMAIRE STATISTIQUE DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Pour l'exercice prenant fin le 31 mars	1988	1989	1990	1991	**1992**
Nombre d'employés	3 435	3 301	2 983	2 852	**2 554**
Finances (en millions de dollars)					
Recettes	210,5	199,6	238,4	216,3	**254,6**
Dépenses	212,2	229,3	247,8	216,2	**256,5**
Profits (Pertes)	(1,7)	(29,7)	(9,4)	0,1	**(1,9)**
Dépenses en immobilisations	70,1	29,3	13,6	32,0	**19,3**
Ventilation des ventes (en milliers de tonnes)					
NSPC	2 045	1 751	2 306	2 072	**2 067**
Exportation	670	1 024	1 315	989	**1 813**
Autres ventes au Canada	292	213	105	176	**113**
Total des ventes	3 007	2 988	3 726	3 237	**3 993**
Production commerciale (en milliers de tonnes)					
Qualité supérieure	919	781	670	639	**1 185**
Houille thermique	2 385	2 188	2 862	2 772	**3 052**
Total de la production	3 304	2 969	3 532	3 411	**4 237**
Rendement par poste-personne (en tonnes)	7,3	8,0	8,8	9,5	**11,6**

AUDITOR GENERAL OF CANADA

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au ministre de l'Industrie, de la Science et de la Technologie

J'ai vérifié le bilan de la Société de développement du Cap-Breton au 31 mars 1992 et les états de l'avoir, des résultats et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Société au 31 mars 1992, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus. Conformément aux exigences de la Loi sur la gestion des finances publiques, je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Société dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous égards importants, conformément à la partie X de la Loi sur la gestion des finances publiques et ses règlements, à la Loi sur la Société de développement du Cap-Breton et aux règlements administratifs de la Société.

Le vérificateur général du Canada

L. Denis Desautels

Ottawa, Canada
Le 5 juin 1992

L. Denis Desautels, FCA

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON
BILAN
AU 31 MARS 1992
(en milliers de dollars)

	1992	1991
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	5 682 $	2 021 $
Débiteurs (note 3)	38 343	39 508
Stocks		
Charbon	31 265	27 020
Matières et fournitures d'exploitation	11 932	15 784
Charges payées d'avance	162	2 465
	87 384	86 798
Immobilisations (note 4)	297 053	324 497
Autre élément d'actif		
Charges de retraite reportées (note 5)	9 512	-
	393 949 $	411 295 $
PASSIF		
Passif à court terme		
Fournisseurs	14 073 $	17 498 $
Salaires et rémunération de congés annuels, courus	12 509	12 050
Charges courues	7 997	1 395
Retenues salariales	2 108	4 947
Sommes à payer au gouvernement du Canada		
Avances au fonds de roulement	30 000	31 000
Autres	2 383	1 894
Tranche des provisions à long terme échéant à moins d'un an	6 982	-
	76 052	68 784
Provision pour la fermeture de la houillère Lingan (note 6)	51 815	-
Provision pour des projets environnementaux (note 8)	3 440	-
	131 307	68 784
AVOIR		
Avoir du Canada	262 642	342 511
	393 949 $	411 295 $

Engagements (note 7)
Passif éventuel et revendications (notes 8 et 9)

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL

....., **administrateur**

....., **administrateur**

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON
ÉTAT DE L'AVOIR
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1992
(en milliers de dollars)

	1992	1991
Solde au début de l'exercice	342 511 $	429 146 $
Ajouter (déduire)		
Perte de l'exercice	(110 869)	(118 545)
Crédits parlementaires au titre des dépenses en immobilisations et des frais d'exploitation	31 000	31 910
Solde à la fin de l'exercice	262 642 $	342 511 $

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON
ÉTAT DES RÉSULTATS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1992
(en milliers de dollars)

	1992	1991
Produits	254 625 $	216 313 $
Charges		
Coût des marchandises vendues	186 593	162 904
Frais de vente et de transport à l'extérieur	10 474	7 675
Frais généraux et administratifs	17 351	16 031
Amortissement	46 725	66 042
	261 143	252 652
Perte d'exploitation	6 518	36 339
Charges de retraite, de retraite anticipée et autres frais	40 346	29 578
Perte avant les éléments suivants :	46 864	65 917
Provision pour la fermeture de la houillère Lingan (note 6)	59 005	-
Provision pour des projets environnementaux	5 000	-
Réduction de la valeur des immobilisations	-	52 628
Perte de l'exercice	110 869	118 545
Rapprochement en fonction du financement gouvernemental		
Amortissement et réduction de valeur des immobilisations non déductibles dans le calcul du bénéfice (des pertes) d'exploitation minière aux fins du crédit parlementaire	(46 725)	(118 670)
Provision pour la fermeture de la houillère Lingan à financer au cours des exercices ultérieurs	(57 237)	-
Provision pour des projets environnementaux à financer au cours des exercices ultérieurs	(5 000)	-
Bénéfice (pertes) d'exploitation minière aux fins du crédit parlementaire	(1 907)$	125 $

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1992
(en milliers de dollars)

	1992	1991
RENTRÉES (SORTIES) NETTES DE FONDS LIÉES AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :		
EXPLOITATION		
Perte de l'exercice	(110 869)$	(118 545)$
Amortissement	46 725	118 670
Provision pour la fermeture de la houillère Lingan après déduction de la tranche échéant à moins d'un an	51 815	-
Provision pour des projets environnementaux après déduction de la tranche échéant à moins d'un an	3 440	-
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 10)	11 344	(25 518)
	(2 455)	(25 393)
FINANCEMENT		
Versements par le (au) Canada		
Au titre des dépenses en immobilisations et des frais d'exploitation	31 000	31 910
Augmentation (diminution) des avances remboursables aux fins du fonds de roulement	(1 000)	23 963
	30 000	55 873
INVESTISSEMENT		
Achat d'immobilisations	(19 420)	(32 307)
Produit de la vente d'immobilisations	138	255
Charges de retraite reportées	(9 512)	-
	(28 794)	(32 052)
RENTRÉES (SORTIES) NETTES DE FONDS	3 661	(1 572)
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	2 021	3 593
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	5 682 $	2 021 $

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON
NOTES COMPLÉMENTAIRES
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1992

1. POUVOIR ET OBJECTIFS

La Société a été constituée en 1967 en vertu de la Loi sur la Société de développement du Cap-Breton en vue de restructurer et de raffermir l'industrie du charbon sur l'Île du Cap-Breton. À l'heure actuelle, la société s'est fixé comme objectif d'être un fournisseur fiable de charbon et de produits énergétiques connexes de qualité, et ce en exploitant une société viable et sécuritaire offrant un milieu de travail sain grâce à l'utilisation efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et techniques.

Dans le budget fédéral de février 1992, le ministre des Finances a annoncé la tenue d'une étude ayant pour objet de déterminer s'il y a lieu de privatiser la Société de développement du Cap-Breton.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

a) Financement

La Société, mandataire de Sa Majesté, est inscrite à titre de société de la partie I de l'annexe III, en vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques. La Société reçoit des crédits parlementaires au titre des dépenses en immobilisations et des frais d'exploitation. De plus, des avances du gouvernement du Canada sont consenties au titre du fonds de roulement, jusqu'à concurrence de 50 millions de dollars, à des conditions qui ont été convenues, conformément à la Loi sur la Société de développement du Cap-Breton. Ces crédits parlementaires sont inscrits dans l'état de l'avoir.

b) Stocks

Les stocks sont évalués au prix coûtant ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux montants.

c) Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées au prix coûtant. L'amortissement des immobilisations de la Société est calculé selon leur durée d'utilisation prévue, selon la méthode de l'amortissement linéaire, comme suit :

Houillère Lingan	2 à 30 ans
Houillère Prince	2 à 30 ans
Houillère Phalen	2 à 30 ans
Chemin de fer de Devco	5 à 30 ans
Usine de préparation du charbon	5 à 20 ans
Autres immobilisations	5 à 20 ans

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

d) Conversion en monnaie étrangère

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et les pertes découlant de la conversion de monnaie étrangère sont inclus dans les résultats d'exploitation.

e) Charges de retraite reportées

Les charges de retraite reportées sont amorties sur le nombre moyen estimatif d'années de service des employés restant à courir avant la retraite.

f) Indemnités des accidents du travail

Conformément à la Loi sur l'indemnisation des agents de l'État, la Société rembourse à Travail Canada les paiements courants versés à l'égard des revendications et des prestations de l'indemnisation des travailleurs et imputés par le Workers' Compensation Board de la province de la Nouvelle-Écosse.

3. DÉBITEURS (en milliers de dollars)

	1992	1991
Clients	24 291 $	28 416 $
Employés	152	282
Gouvernement du Canada - au titre des dépenses en immobilisations	14 000	10 910
	38 443	39 608
Moins provision pour créances douteuses	100	100
	38 343 $	39 508 $

4. IMMOBILISATIONS (en milliers de dollars)

	Coût d'acquisition	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette 1992	Valeur comptable nette 1991
Houillère Lingan	190 191 $	176 110 $	14 081 $	18 255 $
Houillère Prince	124 985	75 629	49 356	52 054
Houillère Phalen	224 613	92 025	132 588	144 360
Projet de développement de la mine Donkin-Morien	80 679	80 679	-	-
Usine de préparation du charbon	101 771	55 700	46 071	50 739
Chemin de fer de Devco	81 096	39 708	41 388	44 160
Autres immobilisations	43 940	30 371	13 569	14 929
	847 275 $	550 222 $	297 053 $	324 497 $

La valeur immobilisée de la houillère Lingan a été déterminée en tenant compte de la cessation de l'exploitation le 31 mars 1993.

5. RÉGIMES DE RETRAITE

La Société contribue aux régimes de retraite à prestations déterminées au nom des employés de la Société. La charge de retraite au titre des services courants est comprise dans le coût des marchandises vendues. Toutes les autres charges de retraite sont comprises au poste Charges de retraite, retraite anticipée et autres frais.

Une évaluation actuarielle du régime de retraite non contributif de la Société en date du 31 mars 1992 a révélé l'existence d'une dette non capitalisée de 100 244 200 $ (un actif de 130 373 600 $ et un passif de 230 617 800 $). La Société a établi une provision dans son plan d'exploitation annuel relativement aux cotisations au titre des services passés et des services courants dont le montant est au moins égal aux prestations prévues en vertu de ce régime. Compte tenu de cette évaluation, la dette non capitalisée sera financée sur une période de neuf ans ou moins. Dans le cadre de ce régime, les cotisations de la Société se sont élevées à 29 506 000 $, et ses charges, à 19 873 200 $, la différence étant inscrite au poste de charges de retraite reportées du bilan.

Une évaluation actuarielle du régime de retraite contributif de la Société en date du 31 mars 1992 a révélé l'existence d'un surplus de 5 084 000 $ (un actif de 30 742 500 $ et un passif de 25 658 500 $). Les paiements auxquels la Société est tenue au titre des charges pour services courants sont capitalisés chaque année. Dans le cadre de ce régime, ils s'élevaient approximativement à 983 400 $ pour l'exercice terminé le 31 mars 1992 et ils ont été passés en charges.

6. PROVISION CONSTITUÉE POUR LA FERMETURE DE LA HOUILLÈRE LINGAN

Au cours de l'exercice, la Société a adopté un plan fondé sur la cessation de la production de la houillère Lingan d'ici le 31 mars 1993. Ce plan prévoyait une stratégie en matière de ressources humaines à l'intention des employés touchés par cette fermeture.

Une provision a été constituée pour tenir compte du coût futur de cette stratégie qui comporte un stimulant à la retraite anticipée, des prestations supplémentaires d'assurance-chômage pour les travailleurs mis à pied et des gratifications pour départ volontaire.

Une provision a aussi été constituée pour couvrir le coût du démantèlement de certaines immobilisations situées sur le site Lingan.

7. ENGAGEMENTS

a) Les engagements de la Société relatifs aux projets d'investissement s'élevaient à environ 1,7 million de dollars.

b) La Société loue le General Mining Building qui abrite les bureaux de l'administration. La durée du bail est de 20 ans, et cette période a commencé en juin 1984. Les paiements de loyer annuels découlant de ce bail fluctuent selon les taux d'intérêt hypothécaire du bailleur. Ces paiements s'élèvent actuellement à 1 370 000 $ par année, à un taux d'intérêt de 11,75 %.

8. PASSIF ÉVENTUEL ET REVENDICATIONS

a) Questions d'ordre juridique

La Société fait l'objet d'une revendication et de plusieurs actions en justice mettant en jeu une somme d'environ 3,3 millions de dollars. La Société a l'intention de faire opposition à la totalité de ces actions.

b) Assurance

La Société est autoassurée contre la perte éventuelle d'éléments d'actif souterrains et pour une partie de son assurance responsabilité civile.

8. PASSIF ÉVENTUEL ET REVENDICATIONS (suite)

c) Questions environnementales

La Société est assujettie à des règlements qui pourront l'obliger à engager des dépenses liées à des questions d'ordre environnemental. À cet égard, la Société est en voie de définir une stratégie de gestion environnementale.

Au cours des cinq prochains exercices, la Société entend dépenser environ 18 millions de dollars pour des activités environnementales, ce qui comprend le coût des immobilisations et des projets. Les coûts des projets environnementaux sont imputés aux résultats lorsqu'ils sont engagés ou que des estimations raisonnables peuvent être faites.

9. IMPÔTS SUR LE REVENU

La Société est assujettie aux dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Au cours de l'exercice 1990, la Société a reçu des avis de nouvelle cotisation de Revenu Canada, Impôt pour les exercices 1983 à 1989. Aux termes de ces nouvelles cotisations, le financement fourni par le gouvernement du Canada est considéré comme une aide gouvernementale à l'égard de l'exploitation et des immobilisations. La Société a l'intention de s'opposer à cette interprétation, dans la plus grande mesure possible. Comme l'issue de ce différend ne peut être déterminée en ce moment, les présents états financiers n'ont pas fait l'objet d'un rajustement.

10. VARIATION DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION (en milliers de dollars)

	1992	1991
Débiteurs	1 165 $	(15 070)$
Stocks		
Charbon	(4 245)	(6 721)
Matières et fournitures d'exploitation	3 852	13
Charges payées d'avance	2 303	(2 388)
Fournisseurs	(3 425)	4 762
Salaires et rémunération de congés annuels, courus	460	(818)
Charges à payer	6 602	(1 992)
Retenues salariales	(2 839)	(1 448)
Sommes à payer au gouvernement du Canada - autres	489	(1 856)
Tranche à court terme des provisions	6 982	-
	11 344 $	(25 518)$

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON
NOTES COMPLÉMENTAIRES
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1992

11. ENTENTE À LONG TERME

La Société a signé une entente avec la Nova Scotia Power Corporation qui prévoit la livraison d'une partie importante de la production de charbon de la Société à la Nova Scotia Power Corporation. Cette entente prend fin en 2010.

12. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés dont il est fait mention ailleurs dans les présents états financiers, la Société est liée par propriété commune à l'ensemble des ministères, des organismes et des sociétés d'État qui ont été créés par le gouvernement du Canada. La Société conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités.

13. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés en vue de les rendre conformes à la présentation des états financiers qui a été adoptée pour l'exercice en cours.